

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

VINCIT CONCORDIA FRATRUM.

Vol. XIII, No 8.

Montréal, Aout 1907.

50 cts par an

Notes Encyclopédiques

A Londres, chaque jour, il naît 400 enfants et 250 entrent à l'école pour la première fois.

* * *

On n'écrit à la main guère plus de 30 mots par minute, et le triple en moyenne à la machine à écrire.

* * *

On vient de découvrir près de Pettigrew, dans la Nouvelle Ecosse, une couche de houille épaisse de dix pieds, a une profondeur de 2,340 pieds.

* * *

Le nickel fut découvert pour la première fois, en Canada, en 1848 par feu Alexander Murray assistant en chef de la Commission Géologique.

* * *

Des hygiénistes prétendent que si on introduisait plus de miel dans notre nourriture pour remplacer le sucre de canne, plusieurs personnes s'en trouveraient mieux.

* * *

C'est bien à tort qu'on avait prédit au siècle dernier que la navigation à vapeur tuerait bientôt la navigation à voile. Celle-ci, au contraire, a accompli des progrès considérables depuis vingt-cinq ans, et ce n'est pas sans surprise qu'on a vu des armateurs de Bordeaux lancer des voiliers à quatre et à cinq mâts, pour le transport des marchandises entre les ports français et l'Amérique du Sud.

On a fait plus. Les voiliers modernes sont désormais construits tout en fer, procédé qui offre de nombreux avantages, tant au point de vue de la solidité que de la capacité de transport.

Une compagnie anglaise vient de lancer plusieurs de ces voiliers pour transporter en Angleterre les minerais de fer de la Norvège.

La grande démonstration du 25 aout

L'Alliance Nationale dans l'ouest de Montréal

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, sur l'invitation du Cercle Mont-Royal, No. 2, l'Alliance Nationale célèbre cette année sa fête patronale, la Saint-Louis de France, à Sainte-Cunégonde.

Les membres du Cercle Mont-Royal ont déployé beaucoup de zèle dans l'organisation de cette démonstration qu'ils veulent rendre grandiose et il n'y a aucun doute que les cercles de Montréal et de la banlieue, sinon tous les cercles de l'association, se feront par leur présence un point d'honneur d'aider nos confrères de l'ouest, à donner à cette fête tout l'éclat possible.

Le ralliement des cercles qui prendront part à la démonstration se fera dimanche, le 25 août, au Square Chaboillez, à 8.30 h. du matin. La procession commencera à 9h. et défilera par les rues Notre-Dame Ouest, Seigneurs, Centre, Charlevoix, Notre-Dame Ouest, Saint-Jacques Ouest, jusqu'à l'église Sainte-Cunégonde où une messe solennelle sera chantée.

Immédiatement après la messe aura lieu un grand banquet fraternel dans les salles de l'Hotel de-Ville de Ste-Cunégonde.

Le prix des billets pour le banquet a été fixé à un dollar et on peut se les procurer à la pharmacie du Dr. Lalonde, 1320 Notre-Dame Ouest, ou au bureau principal de l'association, 7 Place d'Armes.

Confrères mutualistes, soyez présents à la grande démonstration du 25 août.

Tribune Mutualiste

Du choc des idées
jaillit la lumière

L'assistance aux assemblées

En cherchant un moyen d'instruire les sociétaires et de les attirer aux assemblées de leur cercle, confrère M. A. S. fait une œuvre excellente, car la plaie des cercles et des cours, c'est bien le manque d'assistance. Je ne sais rien de plus triste qu'un cercle qui est obligé d'attendre jusqu'à 8 hrs même 9 hrs pour avoir un quorum afin de procéder à l'ordre du jour. Pendant les deux ans que j'ai été secrétaire-archiviste de mon cercle j'ai souvent été forcé de quitter la salle de réunion et courir chercher des membres occuper à jouer aux cartes, aux dames, au croquet, ou à parler politique, cheval, etc., dans les environs.

La plupart de ces gens perdaient leur temps plutôt que d'assister aux séances de leur cercle et lorsque je les suppliais de venir figurer pour former un quorum ils me suivaient avec répugnance. N'est-ce pas désolant ? Et ce n'est pas seulement dans notre société qu'il en est ainsi il existe partout de ces groupes qui ne se complètent que difficilement. Par contre dans toutes les associations, il se trouve des groupes dont les réunions sont toujours nombreuses et suivies. Pourquoi cela ? La question mérite d'être étudiée il me semble, car elle est vitale. En effet, un cercle que les membres fuient est un cercle voué à la décadence plus ou moins prochaine. Il est donc important d'y remédier au plutôt. Or comme l'état achève et que les longues soirées vont bientôt venir, il serait opportun pour tous les cercles de trouver des moyens de rendre l'assistance aussi nombreuse que possible. Sans doute plusieurs confrères peuvent avoir des idées différentes, mais également bonnes sur ce sujet. Ne serait-il pas alors à propos que chacun soumit son idée dans cette tribune ? Je le crois fermement et dans l'intérêt de l'Alliance Nationale, la plus belle et la plus progressive à mon avis de nos institutions, il devrait se trouver quantité de gens capables d'élaborer des projets qui serviraient admirablement le but signalé. A l'œuvre.

SAINTONGEOIS,

Les 7 premiers jours de maladie

En lisant la revue du mois de juillet je vois la réponse d'un Mutualiste à M. A. S. sur la question. "Des sept premiers jours de maladie" permettez-moi donc d'exprimer mon idée sur ce sujet. Il y a déjà plus de six ans que j'appartiens à l'Alliance et je dois avouer que jamais le bulletin mensuel n'a été si intéressant qu'à présent. Pour en revenir à la question principale je suis complètement d'accord avec les sept premiers jours de maladie devraient être payés. En effet à quoi bon accumuler des fonds, avoir un surplus de \$670, 928.35 appartenir à un cercle qui possède plus de \$1400. en banque. Les sociétés mutuelles sont faites pour protéger l'ouvrier surtout. Le riche, le patron n'a pas beaucoup besoin des sociétés et la question des sept premiers jours ne l'intéresse que très peu car il a les moyens de pouvoir être malade une semaine, mais pour un ouvrier, un père de famille c'est trop long sans recevoir d'argent et en ceci je suis sûr que je diffère d'opinion peut-être avec plusieurs qui écrivent sur

cette question mais je crois être de l'avis d'un grand nombre d'ouvriers qui lisent le bulletin. Un ouvrier appartient à l'Alliance pour être soutenu quand le besoin se fait sentir. Un artisan qui se trou vermalade pendant sept jours a certainement besoin de sa société. Ici, à Boston nous avons des sociétés qui payent des bénéfices de maladie pour un jour à raison de \$1.50 par journée le montant payé mensuellement est de \$1.00 et l'indemnité funéraire \$25. Croyez-vous réellement que ceci n'est pas aussi avantageux que n'importe quelle de nos sociétés canadiennes. Pendant 40 semaines \$9.00, 40 autres \$5.00 si vous êtes malade 1, 2, 3, 4 jours vous recevez au bout de la semaine vos bénéfices à raison de \$1.50 par jour. Ces sociétés sont faites spécialement pour l'ouvrier et je vous assure que les membres sont très nombreux et les sociétés très prospères. "Un Mutualiste" dit qu'il prend toujours pour base de ses observations l'expérience qu'il a acquit mais c'est peut-être dans une vieille société et l'Alliance Nationale est jeune encore et c'est pour elle le meilleur temps de suivre le courant du progrès qui marque ces années ici. Remarquez que presque toutes les anciennes sociétés ont changées leurs constitutions et suivent les jeunes sociétés. Combien de fois un sociétaire est malade seulement qu'une semaine, pourquoi ne pourrait-il pas retirer des bénéfices de notre sociétés quand il a été un membre solide et fiable. Vous ne pouvez jamais être trop sympathique pour vos malades. Vous ne croyez pas qu'un médecin puisse établir d'une manière satisfaisante la gravité d'une maladie dans les sept premiers jours alors à quoi bon avoir des docteurs dans chaque cercle s'il n'ont pas cette compétence ? J'aimerais beaucoup à savoir si ce monsieur à la compétence voulu pour affirmer cela. Les sociétés sont faites pour protéger l'ouvrier alors qu'on les protège le plus possible et quand aux abus il est facile de les supprimer en y faisant attention. Si tous les ouvriers qui appartiennent à l'Alliance Nationale donnaient leurs opinions vous en trouveriez beaucoup de mon avis qu'il est juste et raisonnable que les sept premiers jours de maladie soient payés. J'appartiens à l'Alliance depuis plus de six ans je n'ai jamais rien réclamé et il y en a des centaines comme moi, alors que nos malades en bénéficient et faisons leur tout le bien possible. Telle est mon opinion et je crois qu'elle est partagée par un grand nombre de membres.

Espérant monsieur que cette correspondance sera pour le bien des membres ouvriers de l'Alliance Nationale.

Je demeure,

C. D. M.

Boston Mass.

Un médecin français éminent conseille aux intellectuels de préférer les œufs aux poissons, voici comment il s'exprime : "Ce qui est le plus nourrissant, le plus pur et qui va le plus vite au cerveau, en même temps qu'il restaure les nerfs, est un jaune d'œuf cru. Il n'y a pas de dyspepsie nerveuse ou autre qui résiste à cela et le traitement continué ramènera à la raison les estomacs les plus délabrés".

Pages Canadiennes

NOTRE ESPRIT NATIONAL

Ce qu'il est, notre esprit national, vous le savez bien vous qui avez hérité des traditions familiales qui sont l'honneur de vos foyers, et qui adaptez vos vies au milieu politique et social que nous on fait les vicissitudes de la fortune ; et, je ne vous apprend donc rien quand je rappelle que cet esprit national est tout pénétré de christianisme, qu'il est naturellement une force au service des idées et des principes, et qu'enfin il porte en lui des éléments de combativité qui le font tenace, et qui le font se complaire dans les luttes ardues du patriotisme. Qu'il soit pénétré de vie chrétienne, je n'en veux pas d'autre preuve que le spectacle que vous offrez ce matin à nos regards. que ce rendez-vous de toutes les classes, de toutes les associations nationales, ouvrières, commerciales, industrielles dans cette église, au pied de cet autel ; où Dieu agrée vos hommages et va mêler son sang répandu à l'ivresse de vos joies patriotiques. Je n'en veux pas d'autres preuves que cette admirable organisation de nos paroisses et de nos écoles où la vie religieuse est si intense, et où elle inspire toute l'activité et christianise toutes les habitudes. De quoi, d'ailleurs, il ne faut pas s'étonner puisque les créateurs de notre vie et de notre esprit national, ces pionniers hardis, et ces apôtres infatigables dont le souvenir rempli vos mémoires et dont vous nous plaisez à évoquer aujourd'hui les noms glorieux, ont été par dessus tout des chrétiens convaincus. Cartier, Champlain, Laval n'ont découvert, colonisé ce pays, n'y ont travaillé et souffert que pour y apporter l'esprit chrétien, l'y faire se développer sous un œil nouveau et dans les âmes toutes neuves. C'est la France chrétienne qui fonda la France nouvelle, et c'est pourquoy nous avons gardé de l'âme française tous ces sentiments chrétiens qui s'identifient avec elle, que l'on n'en peut arracher sans que cette rupture violente mette en péril la bas les institutions sociales elles-mêmes, sans qu'elle déchire en même temps et brise dans ce qu'ils ont de plus intime et de plus sacré les vrais cœurs de France.

Et c'est aussi, mes frères, parce que nous sommes de lignée, de race française que notre esprit national est si facilement épris de doctrines, de théories et d'idées. Tant de siècles de travail intellectuel ont affiné, aiguisé toutes les puissances de réflexions

de l'âme française. depuis ces temps fameux du moyen âge où les disputes théologiques et philosophiques remplissaient les écoles du bruit de leurs savantes et publiques querelles, depuis les jours lointains où la Renaissance ouvrait sous le regard studieux du seizième siècle les horizons si pleins de lumières de l'antiquité païenne, depuis ces temps plus rapprochés de nous où la philosophie mise au service de l'irréligion a perverti l'esprit, où la passion du nouveau et la création quotidienne des systèmes a fait la France d'aujourd'hui contemporaine de cette Grèce du cinquième siècle, agitée à coup sûr par les plus nobles besoins d'évolution et de progrès, mais remplie aussi de ces sophistes inépuisables dont Eusipide se plaisait à étaler sur la scène l'élégant et prodigieux bavardage.

Or nous Canadiens-Français, malgré toutes les conditions défavorables où s'est trouvée enfermée notre vie nationale, malgré toutes les circonstances adverses qui ont rivé au sol nos activités et nos existences, nous avons conservé ce même culte de l'idée, cette même passion des choses de l'intelligence qui est l'honneur des plus grandes nations, et qui assure à la France l'influence souveraine que, par son éloquence, sa poésie, ses livres elles exerce encore sur le monde.

ABBÉ CAMILLE ROY.

Combien de temps peut-on vivre sans manger ?

Un moineau résiste 2 jours seulement à la faim, un cobaye 6 jours, un pigeon 10 jours, un lapin 14 jours.

Le chat peut supporter un jeûne de 15 à 20 jours, à la condition qu'il ait à boire. Le cheval peut vivre 25 jours sans manger, à la condition d'avoir de l'eau à boire ; il vivra 17 jours seulement s'il n'a pas à boire, et il meurt après 5 jours s'il mange sans boire. Le chien peut vivre 39 jours sans manger, en buvant ; il meurt après 20 jours s'il est privé de boisson. L'homme en moyenne, peut résister 30 jours, en buvant ; Merlatti, Tanner et Succi ont cependant jeûné, l'un 40, l'autre 50 jours, et le dernier 60, en buvant.

Beaucoup d'animaux vivent des mois sans manger, les serpents notamment. Des crapauds ont même vécu 2 et 3 ans sans aliments.

Les illusions sont le pain quotidien des malheureux. — FERDINAND FABRE.

LE TRAVAIL

Lacordaire a écrit ces paroles : Le bonheur est une chose de l'âme et non du corps ; la source en est dans le dévouement, non dans la jouissance. Ce n'est pas le plaisir qui est le fondement de la société, c'est la vertu ; ce n'est pas la jouissance qui est notre vocation ici bas, c'est le travail."

L'ami de Lacordaire, le grand orateur, le comte de Montalembert, a écrit de son côté : " Nous bénissons la Providence de nous avoir jetés au milieu d'une époque où quiconque sent couler en ses veines quelques gouttes de sang chrétien, aurait besoin de faire effort pour rester oisif. Ces combats sont notre repos, parce qu'ils sont la joie de notre conscience. " Le frère du précédent, le colonel de Montalembert, mort à la tête d'un de nos régiments d'Afrique, a écrit ces deux lignes dans son testament : " Je veux que mes fils prennent une carrière, et au besoin un métier. " Voilà certes de belles et nobles paroles, et qui sont dues à des voix autorisés. Ce qu'elles affirment unanimement c'est l'obligation morale et sociale du travail. La solidarité nous crie cette loi. Le monde entier travail pour nous instruire. Nous nous engraissons sans cesse, et tous, de la sueur de nos semblables. L'oisif qui consomme sans produire n'est qu'une bouche inutile ; c'est un frelon dans la ruche sociale.

Le travail, quel qu'il soit apparaît donc devant la raison comme une triple dette, dette envers Dieu qui en a fait pour nous un moyen de perfectionnement et un moyen de pénitence ; dette envers la société et envers notre famille ; dette envers nous mêmes qui trouvons dans le travail à la fois des ailes pour nous élever et un bouclier pour nous défendre.

" Le travail, dit Mr de Sertillanges, est une vertu et en même temps c'est une semence de vertu, car il éloigne de nous les suggestions du mal ; il entretient nos forces, celles du corps, celles de l'âme ; il nous rapproche de nos semblables ; il fait plus pour la question sociale que ces oisifs faiseurs de phrases, ou que ces riches indolents qui se lamentent sur le malheur des temps, et ne s'aperçoivent pas qu'ils sont eux-mêmes une plaie sociale, un objet d'envie et de scandale pour leurs frères, un point mort dans le grand organisme vivant, un embarras dans le courant de la vie humaine.

Abbé S. VERRET,

La Fête du Nettoyage

On a inauguré à Chicago, l'année dernière, une institution dont l'établissement serait bien venu dans plusieurs de nos villes canadiennes. C'est une fête nouvelle qui a son prix et qui s'appelle le " cleaning day ", le jour du nettoyage.

Ce jour-là, tous les citoyens sont appelés à faire, par contribution volontaire de leur travail et de leur temps, le grand ménage de la ville. Pour ce jour-là, le maire Dunne avait édicté une proclamation demandant à tous les habitants de Chicago d'observer le grand jour. Des milliers d'enfants d'école, des centaines d'employés de la voirie et des membres des sociétés d'embellissement ont uni leurs efforts, nettoyant les rues, les ruelles et les lots vacants. On calcule que dans cette seule journée, pas moins de 10,000 voyages de vidanges ont été charroyés au dépotoir. Grâce à cette armée de travailleurs volontaires, avant le soir, et pour une fois au moins, Chicago était propre comme une écuelle.

Ce sont les enfants des écoles qui ont fait la meilleure partie de l'ouvrage. Il ont mané le balai avec une magnifique ardeur toute la journée, et ils ont ramassé toute une montagne de boîtes à tomates.

L'idée est excellente et elle pourra peut-être s'acclimater chez nous. Si nous ne pouvons compter sur nos voiries pour avoir des villes propres, mêlons-nous en nous-mêmes. Avec l'établissement de la " fête du nettoyage ", nos villes auraient l'avantage d'être convenables, au moins une fois l'an, humblement.

ANECDOTE

La reine Victoria détestait tout particulièrement quatre choses : les choux, le gaz, le tabac et les chats. Dans ses appartements, elle faisait brûler du bois, surtout du hêtre. Sur ses dernières années, elle fit installer l'électricité à Windsor, mais elle préféra s'éclairer toujours avec des bougies de cire. Il était expressément défendu de fumer dans le château. Il était de même interdit sévèrement d'y introduire un chat. " Marco " le chien favori de l'impératrice des Indes, était le seul animal toléré à l'intérieur de la résidence royale.

Aidons-nous mutuellement, la charge des malheurs en sera plus légère.

FLORIAN.

L'ALLIANCE NATIONALE

JEAN HUDON, Marchand-Tailleur
59, rue Saint-Charles-Borromée

ASSORTIMENT
COMPLET DE **TWEEDS, SERGES, ETC.** POUR HABIT
DE PRINTEMPS

Aussi : Marchandises Legeres pour Habits de Printemps

Coupe garantie Fini irréprochable. Promptitude dans l'exécution. Une visite vous convaincra.

JEAN HUDON, 59. Rue Saint-Charles-Borromée

"Marguerite Cigar Store"

H. P. BRUYERE & CIE,

○ 742, rue Saint-Denis ○

TABAC CANADIEN "BRUYERE" à 30c, 40c,
50c, 60c, 80c et \$1.00 la livre.

ASSORTIMENT COMPLET
D'ARTICLES DE FUMEURS.

ARTICLES DE FANTAISIE, TELS QUE BOI-
TES DE BONBONS POUR CADEAUX.

Tél. Bell : Est 4149.

WILSON & LAFLEUR

SUCCESEURS DE C. THEORET

Editeurs de Livres de Droit
Importateurs, Relieurs, etc.

17 & 19, RUE SAINT-JACQUES,
MONTREAL.

Tél. Bell : Main 2921. ○ Boite B. P. 2432.

Incorporée en 1900

- L. A. -

Banque Provinciale du Canada

Capital Autorisé \$2,000,000.00
Capital Versé 1,004,000.00
Reserve et Surplus 213,000.00

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Monsieur H. LAPORTE, de la maison
Laporte, Martin & Cie., Administrateur du Cré-
dit Foncier Franco-Canadien.

Vice-Président : Monsieur S. CARSLY, Proprié-
taire de la maison S. Carsley & Co., Président de
la "Central Meat, Light & Power Co."

Monsieur G. N. DUCHARME, Président "The Star
Iron Co." Honorable L. BEAUBIEN, Ex-Ministre
de l'Agriculture. Monsieur ROD. FORGET, Mem-
bre du Parlement Fédéral, de la Société L. J.
Forget & Cie, Agents de Change. Monsieur G.
M. BOSWORTH, Vice-Président "Canadian Pa-
cific Railway Co." Monsieur TANCREDE BIEN-
VENU, Gérant Général.

BUREAU DE CONTROLE

Président : Hon. Sir ALEX. LACOSTE, Ex-Juge
en Chef de la Cour du Banc du Roi.

Vice-Président : Docteur E. P. LACHAPELLE,
Administrateur du Crédit Foncier Franco-Can-
adien.

Hon. C. J. DOHERTY, Ex-Juge de la Cour Supé-
rieure.

Gerant General : TANCREDE BIENVENU


Auditeur : A. S. HAMELIN. Inspecteur : ALEX BOYER

8 Succursales dans la ville de Montréal
25 Succursales dans la Province de Québec
45 Bureaux de Correspondants-Ruraux.

Correspondants Etrangers : New-York, Boston, Chi-
cago, Angleterre, France, Allemagne, Autriche,
Italie.

Cette Banque émet des "Lettres de Crédit Circulai-
res" payables dans toutes les parties du monde.

LA PROVIDENCE
MUTUELLE
LE FEU
MONTREAL



ASSURANCE
CONTRE
LE FEU
Bureau Principal:
62 Rue St-Jacques

Souscription exigée par la loi \$200,000.00

ASSURANCE EN FORCE \$3,500,000.00

L. A. PICARD, GERANT GENERAL

J. A. Karch

ARCHITECTE

17, Côte PLACE D'ARMES MONTREAL

TEL. MAIN 3576

Résidence : 860 ST-HUBERT : Téléphone Bell Main 4419
" " " " East 4323

DÉSIRÉ L. DESBOIS

AVOCAT, PROCUREUR, Etc.

20, rue St-Jacques, Montreal, Can.

Tel. Bell Main 2789
Tel. Bell Est 6884

Bureau du soir :
225, RACHEL

N. A. Millette, LL. B.

AVOCAT

97 RUE ST-JACQUES MONTREAL

LEANDRE PLANTE

Avocat

151, rue Saint-Jacques

TEL. MAIN 2254

Emile Beauchamp

Avocat

(de GEOFFRION & BEAUCHAMP)

72 Notre-Dame Est Phone M. 1860

Bureau du soir : 545 Amherst. Phone E. 1125.

E. E. DuVerger

L'OPTICIEN

Pratique et Scientifique de Montréal

10 ans de pratique à Chicago.

Ajustement parfait de Lunettes et Pince-Nez une Spécialité. Yeux artificiels, assortiment complet de Lunette d'Opera, etc. EXAMEN GRATUIT DE LA VUE. Consultez-nous pour vos yeux et améliorez votre vue

202 St-Jenls (Coin Ste-Catherine) Tel; Est 4647



D^r Armand D. Porcheron

**CHIRURGIEN-
DENTISTE . .**

713, rue Ste-Catherine Est

(Edifice de la Banque Hochelaga)

MONTREAL

TEL. BELL : EST 668.

AVIS DIVERS AUX MEMBRES

VERSEMENTS PERIODIQUES

A. Les Contributions de la Caisse de Dotation (180) et de la Caisse des Malades (181) et la cotisation pour frais (182) doivent être payées :

1° Avant le premier jour du mois pour lequel elles sont dues (190).

2° A l'assemblée du cercle.

3° Intégralement, c'est-à-dire verser tout ce qui est dû.

B. La rétribution (50 cts) payable avant le premier janvier et avant le premier juillet, chaque année (182).

INDEMNITE DES RETARDATAIRES.

Un membre qui bénéficie du délai de grâce doit payer à la caisse générale de son cercle une indemnité de 10 cts par \$1000 de dotation sur le chiffre de son certificat, pour chaque mois ou fraction de mois de retard dans ses paiements (191 A). Les cercles, et encore moins leurs officiers, ne peuvent libérer un membre de l'obligation de payer cette indemnité.

SUSPENSION.

Elle s'opère de plein droit, le 1er jour du 3ème mois, contre tout membre qui a négligé pendant deux mois de solder ses redevances (310 et 375).

REINTEGRATION.

Tout membre, suspendu, de bonne conduite et en bonne santé, peut être réintégré pendant les 6 mois qui suivent la date de sa suspension (art. 310, 355-6-8). Pour cela il faut :

1° Qu'il en fasse la demande (formule No 9).

2° Qu'il verse le montant de ses arriérés et celui des échéances du mois en cours pour le mois suivant, et le dépôt requis pour certificat de santé (50 cts).

3° Que le cercle approuve la requête.

4° Fournir un certificat de santé (formule 2B), s'il produit sa demande de réintégration au Conseil Général dans le cours des deux mois qui suivent la date de sa suspension.

5° Subir l'examen médical, s'il en est requis ou si sa demande n'est pas transmise au Bureau Exécutif sous deux mois de la date de la suspension, et faire en ce cas un dépôt de \$2.00 pour l'examen médical (176).

Episodes d'histoire naturelle

FLEUR DE PERRUCHE

La perruche est le plus gracieux et le plus charmant des perroquets. *L'inséparable* est la plus jolie et la plus sympathique des perruches.

Le perroquet est un peu braillard : il crie. La perruche gazouille et babille. L'un bavarde, l'autre cause. Si la perruche parle moins que le perroquet, c'est qu'elle veut rester oiseau, tandis que le perroquet aspire évidemment au rôle d'avocat. Je crois même que la politique le tenterait un tantinet. Il bavarde, donc il doit gouverner.

Voyez-vous ce perroquet aux voyantes couleurs, aux gros yeux ronds pleins de convoitises, à la griffe avide, au bec destructeur, aux appétits terribles ! Il grimpe le long de son perchoir comme s'il voulait escalader le pouvoir, se dandine comme s'il allait sauver la patrie et branle sa tête autoritaire comme s'il avait une révolution dans le gosier.

Quand plusieurs perroquets péorent à la fois dans une volière, c'est à se croire dans une réunion publique. Tous orateurs et tous perroquets ! J'arrive à l'inséparable, fleur de perruche.

Les inséparables portent un habit vert, et sur leur gentille tête, si fine, si éveillée, une calotte de pourpre. Il y a des émeraudes sur leurs ailes et des flammes dans leurs yeux. La tenue est discrète et l'air souvent mélancolique. Leur ramage est un murmure, léger gazouillement d'amour.

S'ils parlent peu, tout bas, c'est qu'ils s'aiment. Leur mérite, ce n'est ni leur ramage ni leur plumage, c'est leur fidélité. Ils se rencontrent, s'unissent, ne se quittent plus. L'inséparable ne connaît qu'une devise : *semper fidelis*.

Sa fidélité est autrement touchante et sincère que celle d'une veuve de Malabar. Quand une inséparable a perdu son époux, elle n'a pas besoin d'allumer un bûcher : sa douleur la consume et la tue.

Elle cherche, elle appelle son ami, répète sur un ton mélancolique et doux la chanson d'amour qu'ils murmuraient ensemble languit et meurt.

Son veuvage, c'est son trépas.

Parfois on s'ingénie à la consoler, on essaie d'égayer son deuil, de tromper sa douleur. A sa cage dorée, qu'ombrage un palmier d'appartement, on suspend un miroir dans lequel son petit œil attristé croit voir tout à coup le compagnon qu'elle a perdu.

Eblouie par ce doux mirage, elle redresse sa jolie tête coiffée de rouge, agite son aile verte, toute frémissante et gazouille un air joyeux, chant d'amour.

Le cou tendu, penchant la tête, aux écouttes, elle attend qu'une voix tendre et connue lui réponde...

Mais elle est bien courte, cette illusion du regard et du cœur. Bientôt la pauvre veuve s'aperçoit que ce n'est là qu'une décevante image.

Cet oiseau trompeur que le miroir reflète, ce n'est pas *lui*, c'est *elle* !...

Alors, confuse et désolée, elle s'éloigne vivement, traînant l'aile et baissant la tête, murmurant d'une voix presque éteinte son propre "De profundis", se cache dans un coin de sa cage, s'accroupit; ne bouge plus, reste insensible aux friandises qu'on lui prodigue et ne veut pas être consolée.

Que va-t-elle faire la petite veuve. Elle va mourir. *Ils* étaient deux qui ne faisaient qu'un, et, maintenant, elle ne compte plus.

Pourquoi survivrait-elle à celui qu'elle aimait ? Elle est déjà moins que la moitié d'elle-même. N'essayez pas de la distraire, de la guérir : rien, au monde, ne saurait la faire vivre. Déjà la mort ne semble-t-elle pas flétrir les douces couleurs de son ailes et voiler ses petits yeux.

Regardez plutôt comment un pauvre oiseau succombe à sa douleur et sa fidélité : l'inséparable hérisse ses plumes vertes, raidit ses pattes roses, ouvre son bec mignon qui ne doit plus chanter, et meurt en détournant sa jolie tête à calotte rouge de cette glace trompeuse, mirage disparu, tableau de son deuil, ironie de son veuvage.

FULBERT DUMONTEIL.

Aujourd'hui, tout le monde doit marcher ou courir ; celui qui s'arrête est perdu.

J. SIMON.

Il vaut mieux être tiré à quatre épingles qu'à quatre cheveux.

Le père de la gloire c'est le travail.

EURIPIDE.

Les noms de nombre des grands lacs, des rivières et des montagnes de l'ouest, ont été changés pour d'autres moins appropriés que ceux que leur avaient donnés les premiers explorateurs, mais il en reste encore assez pour établir le fait qu'une vaste partie de ce qui constitue aujourd'hui les Etats-Unis d'Amérique a été établie par les Canadiens-Français. — A. BELISLE

Pages oubliées

LA FAMILLE

Mme Thérèse Blanc, sous le nom de Thérèse Bentzon a écrit de jolis romans et de délicieuses études sur la femme canadienne, américaine et française qui lui ont valu de chaudes sympathies en notre pays. Nos lecteurs liront avec intérêt une des pages de son œuvre dans laquelle elle examine l'expression de l'idée de famille en France et aux Etats-Unis.

La famille, malgré les ferments de transformation qui se sont peu à peu introduits chez elle par le contact des autres peuples, rappelle encore au fond, dans les pays latins ce qu'elle était jadis à Rome. Certes, la puissance paternelle n'y est pas sans limites, comme aux temps antiques ; mais, bien qu'elle s'appuie sur beaucoup moins de droits reconnus, le père est, cependant resté chef dans toute la force du terme. La famille est partout l'abrégé de la nation, et la nation française a l'habitude invétérée de l'administration, de la subordination, de la hiérarchie, de la direction, même aux moments de crise où elle paraît s'écarter le plus du respect de tout cela ; elle a un instinct social surtout qui prescrit la distribution des rôles pour ainsi dire, dans l'intérêt d'un ensemble harmonieux auquel chacun contribue pour sa part, en vertu de telles ou telles attributions déterminées.

En France, il est établi que le père a pour devoir d'administrer, de faire fructifier, d'augmenter le patrimoine transmis par ses aïeux, la dot apportée par sa femme, ou d'y suppléer en travaillant pour suffire aux besoins de la famille. Sur la mère, reposent d'autre part, les soins de l'intérieur ; c'est son domaine particulier et bien tranché, avec l'éducation des filles qu'elle conduit à son gré, les gardent le plus souvent tout près d'elle, jusqu'à leur mariage, lequel est préparé, arrangé, suggéré par les parents. La carrière du fils est également un sujet de préoccupation pour la famille entière, qui n'hésite pas à influencer le jeune homme dans tel ou tel sens, à combattre ce qui lui paraît une imprudente vocation, attentive à le tenir en tutelle autant qu'elle le peut, sans le laisser compter sur ses propres forces, sauf exceptions rares. Il y a là un perpétuel échange de considération et de protection qui m'a paru n'exister que fort peu dans la famille américaine, où l'individualité de chaque membre s'affirme presque dès le berceau, où chacun est pressé d'entreprendre quelque chose et garde la responsa-

bilité de sa propre destinée. L'union en famille, telle que nous l'entendons, cette bonne volonté de se sacrifier au bien être et à l'agrément des autres (bonne volonté presque toujours féminine par parenthèse), ce besoin de rester réunis à tout prix m'a frappé en Amérique, par son absence, et ma première impression a été celle-ci : le triomphe presque insolent de la jeunesse la domination hardiment affichée de la femme, l'effacement des parents devant les enfants, le peu d'autorité de ceux-là sur ceux-ci, la froideur apparente des relations réciproques ; ou bien, quand il en était autrement, une certaine affectation à le sculigner, comme s'il se fut agi de quelque chose d'extraordinaire.

Cette âpre qualité de jeunesse impitoyable éclate surtout dans la classe ouvrière. Ce que nous appelons en Europe, l'homme du peuple, a plus d'école en Amérique, et, cependant bien moins de poli, ce poli que donne la tradition des siècles.

Malgré la convoitise de la terre, l'attachement éternel à l'héritage, qui le caractérisent très réellement, malgré l'ambition déplorable qui lui est récemment venue de faire à tout prix, un bourgeois de son fils, le vrai paysan de France, avec ses bons et mauvais côtés, ressemble encore davantage aux portraits idéalisés qu'a tracés de lui Georges Sand, qu'aux puissantes caricatures qu'en font nos écrivains réalistes. La vie rustique conserve chez nous, quoi qu'on en dise, la trace des mœurs patriarcales du passé. Cependant, il ne faut nulle part demander à l'homme des champs le culte des aïeux survivant longtemps à leurs forces et lui devenant une charge ; il est, pour cela, trop près de la nature et de ses lois cruelles qui prescrivent la suppression de tout ce qui devient inutile ; mais, en revanche l'ouvrier des villes m'a toujours paru admirable sous ce rapport. On ne sait combien, dans les plus pauvres mansardes de Paris, il y a de vieux parents tendrement soignés et dont le bien-être passe avant tout, ni combien le devoir de s'entraider est religieusement rempli entre frères et sœurs par des gens quelquefois sans religion. En Amérique, il m'a semblé qu'une fois parti chercher fortune, l'homme de la même classe, rude et débordant d'énergie physique, avait souvent bien peu d'intérêts en dehors de l'intérêt personnel, bien peu de souci des liens rompus une bonne fois par l'absence et l'aventure.

J'espère que nous garderons pendant des siècles encore, un certain héritage de ces temps

évanouis : la déférence pour la vieillesse, le respect des conseils paternels, et cette tendresse pour la mère qui ressemble à une religion. J'espère que le progrès nous laissera la condescendance aux goûts les uns des autres, l'effacement des angles trop saillants de la personnalité, une bonne dose de cet esprit de sacrifice, qui n'est que duperie, peut être, mais une sainte duperie du genre héroïque.

Les hommes seraient bien à plaindre, si le type de la femme savante, de la femme forte, devait détruire le type de la femme d'intérieur qui ne doit pas être incompatible avec lui. En tous pays, les pères, frères, maris, sont sensibles au sein que leurs femmes, leurs filles et leurs sœurs prennent de ces riens journaliers qui contribuent pour une si large part à la douceur de l'existence. Mme de Staël n'a-t-elle pas dit : " Un rien sert et nuit au bonheur ? " Ceci est dans l'ordre matériel comme dans l'ordre moral.

Souhaitons donc aux femmes du Nouveau Monde d'élever leur âme de plus en plus au-dessus de l'humble quenouille, mais de ne pas perdre de vue, cependant, cette quenouille, symbole de tant de choses douces et touchantes que rien de plus ambitieux ne pourrait remplacer.

THÉRÈSE BENTZON.

NAPOLEON Ier

On a prétendu que Napoléon n'avait jamais été blessé. Il le fut plusieurs fois. Je lui demandai un jour, dit M. O'Méara, s'il avait été blessé gravement à la guerre. Il me répondit que non ; qu'il avait eu plusieurs chevaux tués sous lui en Italie et en Allemagne, mais que ses blessures, dont il me montra les cicatrices, étaient toutes légères.

... Je demandai ensuite à Napoléon s'il était vrai, comme le bruit en avait couru qu'il eût été une fois en danger d'être pris par les Cosaques. " Au combat de Brienne, répondit-il je me souviens qu'environ vingt-cinq uhlands et non des Cosaques tour nèrent une des ailes de mon armée pour tomber en flanc sur une partie de mon artillerie. C'était à la chute du jour : l'horizon commençait à s'obscurcir. Ils se trouvèrent, je ne sais comment, en présence de moi et non état-major. Quand ils nous virent, ils furent tout effrayés et ne surent que faire. Cependant ils ignoraient qui j'étais, et moi-même pendant quelque temps je ne les reconnus pas. Je pensais qu'ils faisaient par-

tie de mes troupes. Mais Caulaincourt les reconnut sur-le-champ, et me cria que nous étions au milieu des ennemis. Au même instant, ces uhlands, troublés de se voir à l'improviste au milieu de nous, perdirent la tête, se mirent à fuir et essayèrent de se sauver de tous côtés. Mon état-major commença à faire feu sur eux. Un de ces uhlands galopa si près de moi sans me connaître, qu'il me frappa vigoureusement au genou avec sa main. Il tenait la lance en arrêt, mais ce fut de son autre main qu'il me toucha. Je crus d'abord que c'était quelq'un de mon état-major qui passait brusquement auprès de moi ; mais je me retournai et je vis que c'était un ennemi. Je mis la main à l'arçon de ma selle pour prendre un pistolet et tirer sur lui, mais il avait disparu. J'ignore s'il fut tué ou s'il échappa. Ce jour-là je tirai mon épée, ce qui m'était arrivé bien rarement ; car je gagnais les batailles par mon coup d'œil, et non par la force de mon bras. Je crois que ces uhlands furent ensuite taillés en pièces. " Je lui demandai s'il avait cru courir un grand danger ce jour-là. " Non, dit-il, c'était un accident. La cavalerie de ma garde se trouvait dans le moment sur un autre point du champ de bataille. Il était certainement possible que je fusse tué, mais les uhlands étaient plus occupés de leur fuite que de chercher à tuer aucun de nous. "

Suppression du surmenage dans les écoles

Une tentative curieuse a dû être faite, en France, durant l'année scolaire qui est expirée pour préserver les écoliers de tout danger de surmenage. " Supprimer ", de la dixième à la sixième, " toute classe, l'après midi ; " consacrer les loisirs ainsi gagnés à des promenades, à des jeux en plein air, à des exercices physiques, à des travaux manuels gradués, au modelage, au dessin, à la musique ; exercer la main et les yeux de l'enfant autant que sa mémoire ; avoir souci de la santé de son corps, de son adresse, de sa souplesse, presque autant que de son esprit ; lui apprendre les rudiments de l'histoire naturelle, non plus au tableau noir ou dans les livres, mais aux champs, dans des herborisations ; lui donner un enseignement concret et piquant qui lui fasse voir les choses au lieu d'éveiller en lui des abstractions vides.

Il serait curieux de savoir ce que la réalisation de ce programme a pu produire.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS L' "ALLIANCE NATIONALE"

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la Législature de la
Province de Québec en 1893 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTRÉAL

7 Place d'Armes B. P. Boîte 2172
Tél. Bell 2255.

MONTRÉAL, AOUT 1907

AVIS

AUX CERCLES, BUREAUX DE PERCEPTION ET
MÉDECINS EXAMINATEURS

Dans le cours du mois de septembre dernier, nous avons adressé à chacun de vous une lettre circulaire vous informant que par suite des amendements apportés aux statuts, à la dernière session du Conseil Général, ordonnant l'émission de deux catégories de certificats d'assurance, le Bureau Exécutif avait modifié les formules. "Demande d'admission" et "Certificat d'examen médical", de manière que les candidats puissent préciser dans ces pièces, selon les circonstances, quelle catégorie de certificat ils désirent obtenir (soit le certificat de dotation, soit le certificat d'assurance au décès), et que ces formules ainsi modifiées seraient seuls en usage à compter du premier novembre.

Nous ajoutons : "Nous vous donnons avis qu'aucun examen médical non plus qu'aucune demande d'admission ne seront acceptés après le 30 octobre courant, s'ils ne sont préparés sur la nouvelle formule qui sera expédiée aux cercles et bureaux de perception, dans le cours du mois prochain." Et pour préciser davantage, nous disons : "Veuillez ne pas perdre de vue que les certificats d'examen qui seront préparés sur les anciennes formules, après le 30 octobre, seront refusés". Enfin, nous avisons les cercles et bureaux de perception que nous leur donnerions crédit pour les exemplaires de ces anciennes formules qu'ils nous feraient parvenir dans un délai nommé.

Des exemplaires de nouvelles formules en question ont été adressées, en octobre et depuis à tous les cercles et bureaux de perception.

Ces instructions ont été fidèlement observées d'une manière générale. Néanmoins, quelques médecins nous adressent encore

des demandes d'admission et des certificats d'examen préparés sur les anciennes formules. Il suit de là des complications et des difficultés regrettables pour les nouveaux membres et pour la société, qu'il importe de prévenir. C'est pourquoi le Bureau Exécutif m'a donné instructions de réitérer par le moyen de la Revue l'avis du 11 septembre et a ordonné de ne plus recevoir pour aucune raison, des demandes d'admission et certificats d'examen qui ne seraient pas préparés sur des exemplaires des formules en question révisées comme dit plus haut.

Espérant que ce dernier avis sera entendu de tout le monde, j'ai l'honneur de me souscrire,

Votre tout dévoué,

L. J. D. PAPINEAU,

Secrétaire Général.

19 Juillet 1907.

Ça et là

Avant tout soyons des hommes de principe et d'action. Sachons encourager nos sociétés de préférence à toute autre.

* * *

Chaque jour nouveau doit nous trouver prêt à faire une bonne action. Or au nombre des bonnes actions que vous pouvez accomplir se trouve celle qui consiste à recruter un nouvel adhérent à la mutualité.

* * *

Si vous êtes persuadé, comme la plupart des patriotes le sont, que la langue française est indispensable au maintien de nos institutions, votre devoir est tout tracé : travaillez de toutes vos forces à l'expansion de nos sociétés nationales.

* * *

Les jeunes sont l'espoir de la mutualité française en ce pays. C'est sur eux que nous comptons pour former des bataillons en rang serrés pour l'avenir. Ce sont ceux là qui seront le soutien de la race canadienne française par leur dévouement à la cause mutualiste nationale rempart infailible contre tous les assauts de l'ennemi sur l'usage de notre langue. Ils ne feront pas, nous l'espérons, comme un si grand nombre de leurs aînés, qui ont fourni à l'ennemi les armes destinées à les asservir. Ils ont pour eux l'expérience du passé qui leur enseigne que les sociétés neutres de langue anglaise n'ont jamais fait de bien à notre nationalité et lui ont causé, au contraire, beaucoup de tort.

Soyons présents à la célébration de la fête patronale de notre association, cette année, il y va de notre intérêt, à tous, qu'elle ait un éclat sans précédent.

* * *

Lorsque vous faites du recrutement ne quittez jamais celui que vous sollicitez de telle façon qu'il vous soit impossible de revenir à lui. Il pourra peut être écouter votre raisonnement demain quoi qu'il vous ait été impossible de vous faire entendre aujourd'hui. L'aménité est toujours récompensée.

* * *

Nos sociétés canadiennes-françaises devraient être le complément de nos églises et de nos écoles. Inutile de faire des sacrifices pour bâtir des églises ériger des écoles si nous devons aller grossir les rangs de sociétés qui cherchent à nous faire perdre notre cachet, nos traits distinctifs en proscrivant notre religion ou notre langue.

* * *

Les mutualistes Canadiens-Français ne doivent pas dénigrer les sociétés étrangères par haine personnelle ou par jalousie. Mais il leur est bien permis d'éclairer ceux qui n'ont pas eu l'avantage d'étudier la question des assurances et qui n'ont pas prévu le mal qu'il y a de s'enrôler dans une société neutre ou dont la langue dominante est étrangère à la leur.

NOUVEAUX CERCLES

Cercle Graton, No. 289.

Institué à Pawtucket, R. I. le 23 juin 1907, par M. G. H. Vaillancourt, R. P. P. G. et organisé par ce dernier.

OFFICIERS :

Chaplain Rév. A. Graton, curé,	S.-A. Arthur Alix,
Sh. P. G. & Md.-Ex. P. A. Ruest,	S.-F. & Très Nazaire Tétrault,
Prés. M. L. Brouillet,	Comm. Emile R. Noisieux,
Vice-Prés. Cyprien Lamarre,	Introd. J. R. Valiquette.

Cercle St-Wilbrod, No. 290.

Institué à Hébertville Station, Lac St-Jean, le 23 juin 1907, par M. Chs. Duquette, I. C. et organisé par le Dr. J. Giguère.

OFFICIERS :

Chaplain Rév. P. Blanchard,	S.-F. Jos. Angers,
Sh. P. G. & Md. H. Lalancette,	Trés. "
Prés. F. L. Hudon,	Md. Ex. L. N. Michaud,
V.-P. Pierre Dallaire,	Comm. C. R. Tremblay,
S.-A. Nap. Hudon,	Introd. Nap. Gagnon.

Cercle Montagnais, No. 291.

Institué à Roberval, Lac St-Jean, par M. Chs. Duquette, I. C. et organisé par le Dr J. Giguère.

OFFICIERS :

Sh. P. G. H. I. Dumais,	S.-F. & Très. A. Dupuis,
Prés. N. Levesque,	Md. Ex. H. D. Brassard,
Vice-P. Elie Bouchard,	Comm. H. Grenon,
S.-A. J. E. Boily,	Introd. René Marquis.

Cercle St-Gédéon, No. 292.

Institué à St-Gédéon, Lac St-Jean, le 28 juin 1907, par M. Chs. Duquette, I. C. et organisé par le Dr. J. Giguère.

OFFICIERS :

Chaplain Rév. E. Lavoie,	V.-Prés. E. Girard,
Sh. P. G. & Md. Ex. Dr. Jos. Morin,	S.-A. E. Rainville,
Prés. Jos. Girard,	S.-F. & T. Thomas Lavoie,
	Comm. Jos. Gauthier,
	Introd. Ernest Bergeron,

Cercle Métabetchouan, No. 293.

Institué à St-Jérôme, Lac St-Jean, le 30 Juin 1907, par C. Duquette, I. C. et organisé par le Dr. J. Giguère.

OFFICIERS :

Chaplain Rév. Geo. Gagnon,	S.-A. J. A. Tremblay,
Sh. P. G. Jos. Simard,	S.-F. & Très. F. Plourde,
Prés. Thomas Villeneuve,	Md. ex. Jos. Morin,
V.-Prés. Thomas Bergeron,	Comm. Armand Fortin,
	Introd. Victor Côté.

NOUVEAUX BUREAUX DE PERCEPTION

B. P. Artic, No. 224.

Institué à Artic, R. I. institué le 1er juin 07, par M. C. Duquette, I. C. et organisé par ce dernier avec le concours du Dr. J. C. Maranda.

Comité de Surveillance : S. Forcier, Prés. MM. J. Archambault et Alfred Lamoureux.
Percepteur M. J. B. Ménard.
Md.-Ex. J. F. Archambault.

A TRAVERS LES CERCLES

Cercle Notre-Dame de Hull, No. 64.—Lors de la célébration de la St-Jean-Baptiste, à Hull, ce cercle a pris une part brillante dans la procession. Il avait pour mission de représenter les trois plus grandes figures de la Nouvelle France, Cartier, Champlain et Maisonneuve, et nos confrères se sont acquittés de l'honorable tâche à la satisfaction du public qui n'a pas ménagé ses applaudissements et ses félicitations aux membres de ce cercle valeureux, toujours prêt à faire valoir les couleurs de notre association avec éclat dans les grandes manifestations nationales.
Bravo confrères.

Cercle Notre-Dame de Lourdes, No. 104.—A voté des remerciements à M. L. E. Larochelle, ex-secrétaire archivistes pour le service qu'il a rendu au cercle.

CONDOLÉANCES

Les cercles ou les bureaux de perception suivants ont voté des condoléances aux personnes ci-après mentionnées :

Cercle Ste-Thécle, No. 147.—A M. J. G. Gravel, à l'occasion de la mort de son épouse.

Cercle St-Flavien, No. 141.—A la famille Ulric Germain, à l'occasion de la mort de M. Ulric Germain.

Cercle Jeanne-d'Arc, No. 53.—A M. A. T. Alard, à l'occasion de la mort de son fils.

Cercle Delorimier, No. 112.—A la famille Joseph Tessier, à l'occasion de la mort de M. J. Tessier.

ETAT FINANCIER

Au 30 Juin 1907

CAISSE DE DOTATION

Balance au 31 mai 1907.....	\$670,928.35
Produit des contributions.....	16,311.15
Intérêts	3,174.18
	<u>\$690,413.68</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéficiaires et héritiers de feu :	
Félix Latour.....	\$ 500.00
Joseph Parizeau.....	500.00
Félix Gougeon.....	500.00
Dieudonné Lauzon.....	1,000.00
Alphonse Robert.....	1,000.00
Louis, Nap. Bergeron.....	1,000.00
Amédée Daignault.....	2,000.00
" Remboursement contributions..	19.36
" Caisse générale, 5% des contribut.	815.56
" Balance au 30 juin 1907.....	683,078.76
	<u>\$690,413.68</u>

CAISSE CENTRALE DES MALADES

RECETTES

Balance au 31 mai 1907.....	\$ 19,151.83
Produit des contributions.....	1,102.31
Intérêts	93.00
Réserve	4.00
	<u>\$ 20,351.14</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéfics.....	\$ 834.60
" Caisse générale, 5% des contribut.	55.12
" Balance au 30 juin 1907.....	19,461.42
	<u>\$ 20,351.14</u>

CAISSE GÉNÉRALE

RECETTES

A 5% des contributions.....	\$ 870.68
" Rétribution.....	31.50
" Revue.....	33.84
" Droits d'entrées.....	94.00
" Revision et mutation.....	58.50
" Fournitures.....	71.79
" Intérêts	11.95
" Assurance garantie officiers, cer-	
cles et B. P.....	61.40
" Dépôt <i>re</i> prêts.....	56.00
" Divers.....	10.80
	<u>\$ 1,300.46</u>
" Balance au 1er juin 1907.....	3,772.98
	<u>\$ 5,073.44</u>

DÉBOURSÉS

Par organisation.....	\$ 553.90
" Propagande.....	19.63
" Entretien du bureau :	
Eclairage.....	13.50
Loyer.....	156.00
Téléphone, télégraphe, poste et	
express.....	63.50
Impressions et papeterie....	43.50
Salaires d'officiers et employés.	754.60
Revision examens.....	111.60
Divers.....	74.91
" Inspection.....	277.05
" Frais placements légaux.....	36.50
" Revue.....	339.36
" Frais voyages officiers.....	1.75
" Remboursement dépôts <i>re</i> prêts.	66.00
" Divers.....	1.02
	<u>\$ 2,512.48</u>
" Balance au 30 juin 1907.....	2,560.96
	<u>5,073.44</u>

RÉSUMÉ

Balance Caisse de dotation.....	\$683,078.76
" " C. des Malades.....	19,461.42
" " Générale.....	2,560.96
" " d'Epargnes.....	47,177.66
	<u>\$752,278.80</u>

PLACEMENT DES FONDS

Fabriques.....	34,700.00
Municipalités scolaires.....	49,474.95
Municipalités.....	26,040.00
Prêts hypothécaires.....	621,264.08
Banques : Hochelaga, Provinciale et	
Nationale.....	11,450.92
Dépôt Gouvernement Nouveau-Brun-	
wick.....	10,000.00
	<u>\$752,929.95</u>
Cercles, etc. — Surplus de remises	
non couvertes par les rapports	
mensuels, etc.....	651.15
	<u>\$752,278.80</u>

Montréal, 30 juin 1907.

En foi de quoi nous avons signé,

L. J. D. PAPINEAU, S. G.

A. ST-CYR, T. G.

Certifié correct,

O. BOURDON,	} Auditeurs.
J. A. MIGNEAULT,	

AVIS AUX MEMBRES

Formalités à remplir

1° AVIS DE MALADIE (formule No 5).

Cet avis doit être adressé, au début de la maladie, au secrétaire-archiviste du cercle, si le membre malade est inscrit à une caisse locale des malades (art. 257, 262, 263 des statuts). Lorsque le membre est inscrit à la Caisse Centrale des Malades, cet avis est donné au Secrétaire général et doit être accompagné d'un certificat de médecin attestant la nature et la cause de la maladie.

La période antérieure à la date à laquelle cet avis est *expédié* ne donne lieu à aucune indemnité. La formule No 5 est reproduite dans la version imprimée des statuts, immédiatement avant la tables des matières; elle est aussi reproduite dans la plupart des livrets de reçus des membres, sur des feuillets imprimés et perforés qui peuvent être détachés de ces livrets pour donner l'avis requis.

2° CERTIFICAT DE MEDECIN (formule No 5B).

Ce certificat doit être produit à la direction de la caisse, tous les 30 jours, au moins, par les membres malades inscrits à la Caisse Centrale des malades (265) et aussi par ceux inscrits à la Caisse Locale des malades qui résident ou séjournent en dehors d'une circonscription de visite (art. 261 et 263). Ceux qui négligent de fournir ce certificat, tel que requis, sont déchus du droit de réclamer l'indemnité depuis la date du dernier certificat présenté. La Société a intérêt à suivre ses malades et à être renseignée convenablement, tous les mois, sur leur état de santé.

3° RECLAMATION (formule No 5C).

Chaque fois qu'un membre désire toucher l'indemnité qui lui est due, il doit en faire la demande sur la formule précitée, —et produire un certificat du Médecin (5B), s'il n'en a pas déjà produit couvrant la période pour laquelle l'indemnité est réclamée. —Lorsque le membre réside ou séjourne en dehors d'une circonscription de visite, il doit aussi appuyer sa réclamation d'un certificat du curé ou d'un juge de paix (formule 5C).

Le membre qui est inscrit à la Caisse Centrale des Malades et qui réside dans la paroisse où son cercle ou bureau de perception est établi, doit communiquer sa réclamation à son cercle ou au Comité de Surveillance de son B.P. pour approbation, avant de l'adresser au Conseil Général.

4° ARTICLES DES STATUTS A CONSULTER.

(A) Pour Caisse locale des malades : 208, 208A, 247, 253, 254A à 264.

(B) Pour Caisse Centrale des malades : 247, 249, 254, 254A, 255, 258, 259, 260, 265 et 266.

5° FORMULES (où se les procurer).

Les cercles doivent fournir à leurs membres des exemplaires des formules 5A, 5B, 5C, au besoin et lorsque requis. Ils se feront un devoir de prêter assistance à leurs membres malades pour qu'ils remplissent convenablement les formalités nécessaires.

Les membres des bureaux de perception doivent s'adresser au Secrétaire général. Toutefois, les percepteurs de ces bureaux doivent toujours avoir en mains des exemplaires de toutes les formules dont les membres de ces bureaux peuvent avoir besoin.

Cartes de Cercles

Lorsque le cercle porte le même nom que la paroisse où il est établi, le nom de ces dernières n'est pas répété. Il en est ainsi pour les officiers. S'ils ne demeurent pas en dehors de la paroisse où le cercle a son siège, nous ne mentionnons pas l'adresse.

Abréviations—CL. signifie cercle; SB. P. G., substitut du P. G.; S. A., sec.-archiviste; S. F., sec.-financier; Md. F., médecin-examineur.

No 1—CL. ST-JOSEPH, Montréal: Sn P. G., Ed. Leduc, 31 Souvenir; Prés. F. X. Leduc, 601 St-Urbain; Md. E. G. E. Larin, 383 St-Denis; S. A., O. Bourdon, 201 Versailles; S. F. G. E. Lapin, 321 Seigneurs. Réunions, 2e et 4e lundis, 8 h 30 p. m., sous-sol église St-Joseph.

No 2—CL. MONT-ROYAL, Montréal: S. A. E. A. Grisé, 198 Richelieu. S. F. R. Legault, 154 Coursil; Réunions, 1er et 3e vendredis, 45 Vinet, 8 h 30 p. m.

No 3—CL. BEAUHARNOIS: S. A., Jos. Wortler; S. F., André Leduc. Réunions, 3e et 5e lundis, 8 h 30 p. m., Salle Vachon.

No 4—CL. DORVAL: S. A., Emery Quénel; S. F., J. B. LeFebvre, c.ummerles. Réunions, 1er et 3e mardis, 7.30 hrs p. m., ancienne chapelle.

No 5—CL. VILLE-MARIE, Montréal: S. A. Edouard Barolet, 2334-1-2 St-Jacques; S. F. J. A. Blanchard, 975 Ste-Jacques. Réunions, 3e et 5e mardis 8 hrs p. m., salle Baby, 48 rue Vaufoir.

No 6—CL. SAORE-OEUV, Montréal: Chapelain, R. V. F. L. T. Adam, Chas. Hon.; S. F. G., Edr. Bryn, 578 Ontario Est; Prés. J. M. Michaud, 545 Plessis; S. A., J. R. Beaudoin, 351 Plessis; S. F. W. Dufault, 784 Ontario Est, Md. E. J. A. Lapiere, 410 Plessis. Réunions, 3e et 4e mercredis 8 hrs p. m., salle St-Vincent de Paul.

No 7—CL. STE-ANNE DE BELLEVUE: S. A., L. J. Boileau; S. F., Moise C. Beaucor. Réunions, 2e et 4e lundis, 7 1/2 p. m., salle M. C. Bemer.

No 8—CL. ST-PIERRE, Montréal: S. A., Théo. Bénard, 1136 St-André; S. F., J. A. Mignault, 995 St-Hubert. Réunions 2e et 4e lundis, 8h. p. m., Bâtisse des Rév. Pères Oblats 1.9 Visitation.

No 9—CL. STE-GENEVIEVE, Co. Jacq. Cartier: S. A., Aldéric Belleau; S. F., Az. Libersan. Réunions, 3e mercredi, 7 hrs p. m., chez le notaire Létour.

No 10—CL. ST-CHARLES, Montréal: Chapelain, Rév. A. C. Robillard S. F. G., Isid. F. rder, 146 Centre; Prés. F. X. A. Fortin, 292 Centre; Md. E. E. G. Dugasals, 357 Centre; S. A., N. Beaulé, 411 Centre; S. F., S. Laprade, 397 Centre. Réunions, 3e et 4e mercredis, 8 hrs p. m., salle Quintal, coin Centre et Charlevot.

No 11—CL. NOTRE-DAME, Montréal: S. A. et S. F., Dr G. E. Cartier, 304 Carré Chabolliz. Réunions, 4e mardi, 8 heures p. m., 190 rue St-Maurice.

No 12—CL. ST-HENRI, Montréal: S. A., J. E. Ferras, 3583 Notre-Dame; S. F., P. G. Poirier, 46 Park Av. P. unions 2e et 4e lundis, 8 hrs p. m., Salle Union St-Joseph St-Henri, 324, rue Notre-Dame.

No 13—CL. ST-JACQUES, Montréal: S. A., Eug. H. Godin, 80 St-Jacques; S. F., J. E. Lafontaine, 187 St-Hubert. Réunions, 1er samedi (après-midi) au No 80 St-Jacques.

No 15—CL. ST-JEROME, Co. Terrebonne: S. A., Louis Labelle; S. F., D. Alphonse Labelle. Réunions, 1er et 3e dimanches après grand-messe, au bureau de Louis Labelle.

No 16—CL. ST-MEDARD, Cobain-Station: S. A., H. R. Smith; S. F., Abé J. A. Lippé. Réunions, 4e dimanche, salle Doucet 4.30 hrs p. m.

No 20—CL. ST-VALIER, Québec: S. A., L. J. B. Lépine, 59 rue Hermine; S. F. et Trés., Emd's Vallières, 412 St-Franç. ls Réunions, 3e et 4e mercredis, 8 hrs p. m., salle Moisan.

No 22—CL. ST-STANISLAS, Co. Beauharnois: S. A., Moise Bergovin; S. F., P. Laplante. Réunions, 4e mercredi, salle Lapiante.

No 24—CL. NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Perrot: S. A., W. P. H. S. F. J. Doust. Réunions, 3e dimanche, après-midi, office du curé.

No 25—CL. LAROCQUE, Sherbrooks: S. A., J. B. Duchesneau; S. F., R. P. Bédard. Réunions, 3e jeudi, 7.30 hrs p. m., Block Murray, rue King.

No 26—CL. ST-LOUIS DE TERREBONNE: S. A. et S. F., A. Onellette. Réunions, 3e et 4e mercredis, à 7.30 hrs p. m., Salle des Artisans.

No 28—CL. ST-MARTIN Co. Laval: S.A. C. A. Descaury, Bord-a-Plouffe; S.F., J. L. Allard. Réunions, dernier samedi.

No 29—CL. HOCHÉLAGA, Montréal: S.A., A. Roy, 23a Darling; S.F., W. Desjardins, 16 Déry. Réunions, 2e et 4e mercredis, 8 hrs p.m., 1513 Notre-Dame Est.

No 31—CL. MONTCALEM, St-Jacques L'Achigan: S.A., M. Granger, N.E.; S.F., D. Dan. Forest. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique.

No 34—CL. SALABERRY, Valleyfield: A. D. A. Daigault; S.F., Léopold Laplante. Réunions, 1er et 3e dimanches, salle Monette, rue Ste Océlie.

No 35—CL. ST-PAUL, ville St Paul: S.A., N. Dominique; S.F., Narcisse Boyer. Réunions, dernier mardi, 8 hrs p.m., Salle Desaut.

No 37—CL. CONTRECOEUR: S.A., Dr G. Marotte; S.F., Ed. Handfield. Réunions, dernier lundi, bureau E. Handfield 7,30 p.m.

No 42—CL. ST-VINCENT, Montréal: S.A., W. Lachapelle 1266 Ste-Catherine Est; S.F., J. H. Faquette, 223 Fallum. Réunions, dernier jeudi, 8 hrs p.m., salle Larivière, 5 Dupres.

No 44—CL. ST-LOUIS, Montréal: S.A., G. A. Mailoux, 909 Demontigny Est; S.F., Jos de Vaadruel, 877 Berri. Réunions 1er et 3e mercredis, 8 hrs p.m., Salle Brault, 571 rue Berri.

No 46—CL. RIGAUD: S.A., J. A. H. Chevrier; S.F., Jules A. Desjardins. Réunions, le dernier dimanche, au bureau J. A. Desjardins, 8 hrs p.m.

No 48—CL. SAGARD, Sault-an-Récollet; S.A., Avila Prévost; S.F., Fernand Brousseau. Réunions, dernier vendredi, salle Prévost, à 8½ hrs p.m.

No 49—CL. JACQUES-CARTIER, Lachine: S.A., J. S. A. Ashy; S.F., Jos. Leclaire. Réunions, 2e et 3e mardis, 8 hrs p.m., salle Union St-Joseph.

No 50—CL. ST-GUILLAUME, Co. Yamaska: S.A., P. E. Sylvestre; S.F., L. A. D. Gauthier. Réunions, 3e dimanche 8½ hrs p.m., salle Puł que.

No 54—CL. ST-JEAN CHERYBOSTOME: S.A., J. E. Dérome. S.F. et Md. E., A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudi, 7 hrs p.m. salle du Conseil.

No 58—CL. STE-JUSTINE: S.A., Georges Desparois; S.F., N. Bédard. Réunions, dernier dimanche, 8 hrs p.m., chez M. Déziel Lauzon.

No 60—CL. BOULANGES, Les Cèdres: S.A. A. Roch Lezoux, Cascades Point; S.F., C. Labourdara. Réunions, dernier vendredi, salle Jos. Montpetit, 8 hrs p.m.

No 61—L. MAISONNEUVE, Montréal: S.A., L. P. Fortin, 540 St-Paul; S.F., P. Lesage, 830 St-André. Réunions, 1er et 3e vendredis, salle Eiffel, 8,15 p.m., coin Amherst et de Montigny.

No 64—CL. NOTRE-DAME DE HULL: S.A., Hor. Flure; S.F., J. E. Caron. Réunions, salle LaSèche, rue du Lac, 2e et 3e vendredis, 8 h. p.m.

No 65—CL. ST-FRS-XAVIER, L'Epiphanie: S.A., Médard Forest; S.F., J. B. T. Richard. Réunions, dernier mercredi chez M. G. Coderre.

No 66—CL. LAPRAIRIE: S.A., Alphonse Durancou; S.F., A. F. Grondin. Réunions, 4e lundi, chez A. F. Grondin.

No 67—CL. ST-HYACINTHE, St-Hyacinthe, Qué., S. A. B. L'Honame; S.F., L. A. Breton. Réunions: 1er et 3e mardis 197, Cascades.

No 69—CL. ST-GEORGES, Maisonneuve: S.A., Miché Couture, 475 Orliens; S.F., Amédée Beaupré, 75 Bourbonnière. Réunions, 3e lundi, 8 hrs p.m., 191 Létoirneux.

No 73—CL. ST-BARTHELEMI, Co. Berthier; Chapelain, Ede Régis Bonin; S.F., Jos. Lafontaine; Prés. Oct. Lanot, Md. E. E. Lachry; S.A., Jos. Joinville; S.F., Ch. L. Heureux. Réunions, 3e lundi, 7 hrs p.m.

No 75—CL. CHARLEMAGNE, ville St-Louis; S.F., P. G. J. P. Lamarca, N. P., 1047 St-Hubert; Prés., J. R. Martineau, 1r. 401 Mont-Royal; S.A., Léon Defoy, 526 St-Hubert; S.F., L. N. Cadieux de Courville, 94 Fontaine; Md. E., Ern. E. Lezoux, 431 Ave Mont-Royal. Réunions, 1er et 3e mardis, 9 Fontaine.

No 79—CL. BOURGET, Montréal: Chapelain, Rév. M. Demers, S.F., J. E. Cochin, 433 St-Denis J. P. Labarre, 347 Berri; Md. E. Ad. Casin 218 Maisonneuve; S.A., J. B. Désautels, 177a Beaudry; S.F., Wilf. Piché, 870, Dorchester Est. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Dionne, 784 Est Ste-Catherine, 8 hrs p.m.

No 80—CL. PIERREVILLE, S.A., W. L. Shooner; S.F., E. Shooner. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs p.m., salle Shooner.

No 83—CL. ST-CASIMIR, Co. Portneuf; S.A., L. A. Lacroix; S.F., J. A. Bélinger. Réunions, 2e et 4e lundis, 7,30 hrs p.m. salle Frénolet.

No 91—CL. ST-JOACHIM, Louiseville: S.A., J. A. Vadeboncoeur; S.F., J. E. Lesage. Réunions, 15 et dernier du mois, édifice Bélair, 8,30 hrs p.m.

No 94—CL. NOTRE-DAME DES VICTOIRES, Québec: S. A., E. Labrecque, 11 carré Notre-Dame; S.F., J. A. Gauvin, 10 Haldina. Réunions, 4e lundi, 8 hrs p.m., 11 carré Notre-Dame.

No 99—CL. STE-MARIE DE LA BEAUCE: S.A., de Montarville Taschereau; S.F., A. Lemieux. Réunions, dernier 4e dimanche, après la messe, salle publi. ue.

No 100—CL. ST-FRANCOIS D'ASSISES, Beauceville: S.A., E. O. Lemieux; S.F., God. Lachance. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs p.m., salle Lachance.

101.—CL. DE LA BEAUCE, St-Georges, Co Beauce: S.A., S. Paquet; S.F., Joseph Gagné. Réunions dernier dimanche, chez M. Ludger Bolduc, 1,30 hr p.m.

No 103—CL. ST-BERNARD, Sorel: S.A. et S.F., A. F. Vanasse. Réunions, 2e dimanche, salle Vanasse.

No 108—CL. CHAMPLAIN, Québec: Chapelain, Rév. J. E. Pihet, S.F., G. et Md. E., P. G. Bédard, 256 St-Jean; Prés., Jos. Rondeau, 418 St-Jean; S.A., J. N. Gingras, 29 B. rive est; S.F., J. E. Rondeau, 418 St-Jean. Réunions, 2e et 4e mardi, 8 hrs p.m. salle Mon veuil 87 D. Aiguillon.

113.—CL. DELORMIER, S.A., Emile Guyon, Tétravaulle, S.F., Wilfrid Fortier, 34 carrier; Réunions, 2e et 4e jeudi, à 8 hrs p.m., salle Beaudry, 25a rue St-Benoit.

No 114—CL. STE EUSEBE, Montréal: S.A., Pierre Guénette, 16 Nellada; S.F. et Md. E., J. A. Ranger, 1232 Ontario Est. Réunions, 2e et 4e jeudi, salle Lemieux, coin Latontaine et Ivesville, 8 hrs p.m.

No 116.—CL. NOTRE-DAME DE GRANBY: S.A., Jean Gauthier; S.F., P. A. Feldier. Réunions dernier mardi, 7½ hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste.

No 117—CL. ST-AUGUSTE, Montréal: S.A., J. A. Delorme, 154 Agnès; S.F., L. Desrosiers 3554 St-Jacques. Réunions, 1er et 3e mardi, 3851 Notre-Dame, 8 hrs p.m.

No 118—CL. GARNEAU, Montréal: S.A., J. P. Vincent, 201 Chamham; S.F., Jos. Labelle, 89 Vinet. Réunions, 3e mercredi, salle Duvernay, 45 Vinet, 8 hrs p.m.

No 119—CL. ST-TITE, Chapelain M. le curé J. B. Grenier; S.F., P. G. Ar. h. Ferron; S.A. et S.F., J. F. Jacob; Md. E., L. N. E. Lacourrière. Réunions, 3e dimanche, 2 hrs. p.m., salle Leduc.

No 122.—CL. DUVERNAY, Montréal: Chapelain et S.F., G., Rév. M. Beaudin; Prés. J. A. Latrelle, 205 Duvernay; S.A., Joseph Ménard, 174 Duvernay; S.F., O. Legault, 175 Duvernay; Md. E., Henri Campeau, 3201 Notre-Dame. Réunions, 4e jeudi, à la salle Duvernay, No 45 Vinet, 8 hrs p.m.

No 134—CL. TRIPUVIEN, Trois-Rivières: S.A., L. G. Jourdain, Bureau de Poste; S.F., A. Lebrun, 27 Beauventure. Réunions, 1er et 3e mardis, 8 hrs, 188 Notre-Dame.

No 125—CL. STE-GENEVIEVE DE BATISCAON: Chapelain, Ed. M. Bellemare; S.F., G. L. Donat Baribeau; Prés., O. Duval; S.A., L. M. J. Thibault; S.F., Frime Baril; Md. E., F. X. Baril. Réunions, dernier dimanche, après la messe.

No 126—CL. ST-EDOUARD, Montréal: S.A., J. A. H. Bobé, mier, 736 Huntly; S.F., J. E. B. Beaudry, 2018 ct. Hubert; Réunions, 2e et 4e mardis, salle St-Edouard, 956 Beaubien, 8 hrs p.m.

No 127—CL. OLIER, Montréal: Chapelain, Rév. W. Hébert, P.S.S.; S.F., P. G. Armand Grenier, 97 St-Jacques; Prés., Jos. Charrelier, 122 St-Denis; S.A., O. Lapalico, 708 St-Urbain; S.F., J. A. Chouhant, 577 Dorchester Est; Md. E., L. A. Garnier, 256 St-Denis. Réunions, 3e mercredi, Monument National, 8 heures p.m.

No 128—CL. BRUCHESI, Montréal: S.A., J. M. E. Larichère, 394 Hôtel de Ville; S.F., A. D. Quinlan, 764 Ontario. Réunions, 1e et 3e vendredis, salle St-Louis, 588 Plessis, 8 hrs p.m.

No 140—CL. OHIOUITIMI, S.A., D. V. Morrier; S.F., Alf Morrier. Réunions, 1er vendredi, salle Château Saguenay, 8 hrs p.m.

No 145—CL. STE-MARIE, Montréal: S.A., Av. Bourbonnais, 243 Rivard; S.F., Jos. Marois, 228 Plessis. Réunions, 1er et 3e lundis, salle Gareau, 243 Maisonneuve, 8 hrs p.m.

No 148—CL. CHENIER, Montréal: S.A., Geo. Guy, 265 Richelieu; S.F., F. Basilière, 1308 St-André. Réunions, 1er et 3e lundis, 8 hrs p.m., salle Quintal, rue Charlevoix, près Centre.

No 149—CL. ST-JEAN-BAPTISTE, Montréal: Chapelain, Rév. M. Anclair, cure; S.F., G. Albert Dépatie, 451A Drolet; Prés., Rod. Leclerc, 874 Saguenay; S.A., E. A. Desrosiers, 554 Mémons; S.F., L. J. Forget, 1145 Boulevard St-Laurent; Md. E., P. Barrette, coin Drolet et Rachel. Réunions, 2e et 4e vendredis, 777 Sanguinet, 8 hrs p.m.

No 150—CL. LARTIGUE, Longue-Pointe: Sb.P.G., C. Bazinet; Frés., Ald. Luchapelle; S. A., C. E. Lucas; S. F. et T. F. Z. Guy; M. E., J. P. Deschêles. Réunions, dernier dimanche, 4 hr p.m., salle Guy, Beauvoir.

No 158—CL. LECLERC, Woonsocket, R. I.: Chapelain, Rév. Nsp. Leclerc; Sb.P.G., Ad. Archambault G. Longley, B. dy Frés., J. C. Maranda, M.D., 366 Elm S. A. James Fontaine, 155 Gaulin Av.; S. F., J. B. A. Savard, 193 East Front M. E. H. J. Levasseur, 29 Hamlet, ave. Réunions, 1er et 3e dimanche, 2 hrs p.m. samedi à Cour Fidelity, 142 Main St.

No 160—CL. VERDUN: S. A., J. A. A. Leclair, 34 Napoléon; S. F., Edgar St-Onge, 179 Ave Church. Réunions, 3e et 4e samedis, salle Sauvé, 33 Ross, 3 hrs p.m.

No 163—CL. STE-SCHOLASTIQUE: S. A., Joseph Fortier; S. F., J. H. Langlois. Réunions, dernier mercredi, salle du Marché, 8 hrs p.m.

No 163—CL. DOLLARD, Montréal: S. A., A. E. Sénéchal, 73 Sherbrooke; S. F., L. C. Fontaine, 310 Hibernia. Réunions, 1er et 3e samedis, 8 hrs p.m., salle Unity, 590 Wellington.

No 165—CL. ST-PAUL DE GRAND'MÈRE, Grand'Mère: S. A., J. G. Delage; S. F., T. G. Roy. Réunions, 3e et 4e vendredis, salle Leclerc.

No 166—CL. LACHESNAYE, Riverview: S. A., J. Y. Pommé; S. F., Alfred Desjardins, Frère du Loup. Réunions, 4e lundi, 8 hrs p.m., salle des Forestiers indépendants.

No 170—CL. LEON XIII, Montréal: S. A., J. E. Beaulieu, 3556 Montcalm; S. F., J. A. Labrèche, 400 Mont-Royal. Réunions, 3e et 4e vendredis, 149 Berr, 8 h. p.m.

No 171—CL. CREMAZIE, Ville St-Louis: Chapelain, Rév. G. M. Lepailleur, Frère curé, Chan. Hon., V. F.; Sb.P.G., Alf. Duranseau, 623 Rld St-Joseph; Frés., Nsp. Roy, 92 De Gaspé; S. A., Oso. Dardaune, N. F., 1798 St-Laurent; S. F., Alex. Drouin, 52 De Gaspé; M. E., E. Follécher, 3033 St-Laurent. Réunions, 3e et 4e dimanche, Édifice Bq. des Marchands, coin Laurier et St-Laurent, 8 hrs p.m.

No 172—CL. FRONTENAC, Montréal: S. A., Ep. Larivière, 52 Foupard; S. F., J. G. Lacours, 261 Amherst. Réunions, 3e et 4e lundis, salle Gagnon, 1079 DeMontigny.

No 173—CL. CONTANT, Montréal: Frés., Alo. Dalpé, 470 St-André; S. A. Edr. Durutte, 52 Parc Lafontaine, S. F. Ern. Laquerre, 452 Lagacheville Est; M. E., J. E. Bastien, 86 Visitation, Tél. Bell, Est 3424. Réunions, 3e et 4e mercredis, salle Gagnon, coin Amherst et DeMontigny, 8 hrs p.m.

No 174—CL. ST-JEAN DE LA CROIX, Ville St-Louis: Chapelain, Rév. A. J. Préfontaine; Sb.P.G., Zoltique Villemeuve, 3015 St-Laurent; Frés., Dieud. Juteau, 1019 Clark; S. A., S. F. et Frés., H. Paradis, 1272 St-Dominique; M. E., J. S. Dugas, 2850 St-Laurent. Réunions, 3e et 4e vendredis, 8 hrs p.m., salle Club Marcl, 55 Beaubien.

No 177—CL. PAPINEAU, Montréal: S. A., R. Huberdeau, 1347 Ste-Catherine Est; S. F., J. A. Favreau, 15 Dufresne. Réunions 2me vendredi, salle Larivière, rue Dufresne, 8 hrs p.m.

No 179—CL. ST-CAMILLE, Co. Wolfe: S. A. et S. F., Anatole Beaubien. Réunions, dernier lundi, salle Publique, 8 00 hrs p.m.

No 180—CL. ST-PHILEMON, Stoke Centre: S. A., F. X. D. Tremblay; S. F. et Trés., A. Dupin; M. E., F. J. Bédard. Réunions, 4e dimanche, salle Publique, 1 hr p.m.

No 181—CERCLE STE-CECILE, Co. Compton: Sb.P.G., Rév. N. H. Gault; Frés., M. Fortunat D'Amboise; S. F. et Trés., J. G. Beaudoin; M. E., Joseph Landry. Réunions, dernier dimanche, chez M. J. G. Beaudoin, 4 3 hrs p.m.

No 182—CL. RACINE, Weedon: S. A., S. F. et M. E., J. P. O. Lemieux. Réunions, 3e samedi, salle Mercier, Weedon Station, 7 hrs p.m.

No 183—CL. ST-PROSPER: S. A. S. F. et M. E., F. X. Macleotte. Réunions, 2e mercredi, 7 hrs p.m., salle Publique.

No 186—CL. ST-ALPHONSE, Theford Mines: S. A., J. O. Landry; S. F., J. O. Vallières. Réunions, dernier jeudi, salle Ferron, 7 hrs p.m.

No 187—CL. ST-APOLLINAIRE: S. A., Emile Rousseau, S. F., H. Lafleur. Réunions, dernier dimanche, salle Garneau, 3 hrs p.m.

No 188—CL. LEGARDEUR, St-Antoine de Lotbinière: S. A., Geo. Garneau; S. F., Ch. Bergeron. Réunions, dernier jeudi, au presbytère; 7 hrs p.m.

No 189—CL. ST-ÉDÉSIRÉ, Black Lake: S. A., David Champagne; S. F., J. R. Ouellette. Réunions, 3e dimanche, salle des Forestiers Catholiques, 1.30 hr p.m.

No 190—CL. ST-FERDINAND, St-Ferdinand d'Hallfax: S. A. et S. F., P. A. Bernège. Réunions, le 28 du mois, salle Ferron, 7.30 hrs p.m.

No 194—CL. ST-BERNARDIN, Waterloo: S. A., M. Fourgeot; S. F., Léon Racicot. Réunions, 3e dimanche, 1 h. p.m. salle de la Fabrique.

No 195—CL. DUMOULIN, Yamachiche: S. A. et S. F., A. J. Descoeurs. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs p.m., salle Descoeurs.

No 197—CL. LA SALLE, Montréal: S. A., H. Emile Duquette, 76 St-Ferdinand; St-Henri; S. F., J. O. Duquette, 117 St-Charles. Réunions, 4e dimanche, 2 heures p. m., salle de l'Union St-Jos ph, 1882 Notre-Dame Ouest, St-Henri.

No 199—CL. ST-BASILE, Co Portneuf: S. A., J. L. Hardy; S. F., Jcs Genest. Réunions, dernier lundi, 7 hrs p.m.

No 200—CL. ST-STANISLAS D'ASCOT, Ascot Corner: S. A., Jos. Lecointe; S. F., J. B. Morin. Réunions, 3e dimanche, après la messe.

No 204—CL. PIE X, West Shefford: S. A. et S. F., J. A. Gagnon. Réunions, dernier dimanche du mois, à la salle Elm Grove Hall.

No 206—CL. LAFONTAINE, Montréal: Sb.P.G., J. A. Favreau, 614 rue Centre; Frés., Procule Dulude, 187 Charlevoix; S. A., Adol. Duvall, 342 Centre; S. F., E. Beaudoin, 478 Centre; M. E., J. W. Collette, 347 Centre. Réunions, 3e et 4e lundis, salle Ploard, rue Charlevoix, 8 hrs p.m.

No 207—CL. ST-DENIS, Co St-Hyacinthe: S. A., J. O. Vézina; S. F., L. E. Charon. Réunions, 4e dimanche, 7 hrs p.m., chez le S. F.

No 208—CL. ST-OURS, Co Richelieu: S. A., E. H. Duhamel, St-Roch; S. F., J. H. A. Larose. Réunions, 3e dimanche, après la messe, bureau des notaires Duhamel & Richelieu.

No 209—CL. COURCELLES, Co Beauve: S. A., Uld. Allard; S. F., Nsp. Brousseau. Réunions, dernier dimanche, 7 hrs p.m.

No 210—CERCLE ST-VITAL, Lambton: S. A., Cléophas Roy; S. F., Elzéar Deveau. Réunions, 3me dimanche.

No 218—CL. CADIEUX, St-Joseph de Sorel: S. A., G. A. Lévesque; S. F. et M. E., J. J. Guérin. Réunions, 4e dimanche, à 3 hrs p. m., salle Fillisault.

No 218—CL. ST-ROCH, Co L'Assomption: S. A. et S. F., Arcade Lebeau; M. E., J. A. Labrèche. Réunions, dernier dimanche, 3.30 hrs p.m., Salle Talion.

No 214—CL. LA VALLÉE, Capispaucal: S. F. et S. A., A. J. Rioux. Réunions, dernier dimanche, 2.30 hrs p.m., salle Bourchard.

No 215—CL. ST-PACOME, Kamouaska: S. A., L. M. Lebeun; S. F. et M. E., T. W. Michaud. Réunions, dernier dimanche, salle Publique, après vêpres.

No 217—CL. STE-FRAXÈDE, Bromptonville: S. A., J. O. Beaumais; S. F., Jules Dumont. Réunions, dernier dimanche, 1.30 p.m., sous-bassement de l'église.

No 219—CL. GRAVEL, L'Avenir: S. A., Jos. Goron; S. F., J. C. St-Amant. Réunions, 3e jeudi, 7.30 hrs, bureau du notaire St-Amant.

No 221—CL. ST-MALACHIE, Ormstown: S. A., L. A. Rousseau, N. P.; S. F., J. E. Daoust. Réunions, dernier dimanche, à la salle de l'école catholique, 11.30 h. a.m.

No 223—CL. GARDE CHAMPLAIN, Québec: S. A., J. O. Bé langer 246 Rue Richelieu; S. F., Léon Nadeau, 182 Ste-Thérèse. Réunions, 3e lundi, 8.30 p.m., salle Brunet, rue St-Joseph.

No 224—CL. IMMACULÉE-CONCEPTION, Coakshire: S. A., C. A. Rousseau; S. F., Louis Bertrand. Réunions, 3e dimanche, après la messe, à l'école catholique du village.

No 225—CL. ISLE VERTE: S. A., J. T. Lapointe; S. F., P. Voyer. Réunions, dernier dimanche, à 3 hrs p.m., au Palais de Justice.

No 226—CL. CL. ST-ÉROPHILE DU LAC, Lac à la Tortue: S. A., Donat Bellefeuille; S. F., S. T. Lapin. Réunions, dernier vendredi, 7 hrs p.m., salle du curé Boulay.

No 227—CL. VIGER, Montréal: S. A., Alb. Desfontaine, 25 Dufresne; S. F., H. A. Quintal, M.D., 737 Ste-Catherine. Réunions, salle Larivière, 5 rue Dufresne, 1er et 3e mercredis, 8 hrs p.m.

No 229—CL. DUFRESNE, Sherbrooke-Est: S. A., Wilf. Légaré; S. F., McGeé. Réunions: 3e mercredi, salle Murray, rue King, à 7.30 hrs p. m.

No 230—CL. FABRE, Desormier: S. A., A. C. Miller, 1137, ave Desormier; S. F. et Trés., F. P. Laberge, 1165 des Erables; M. E., Alf. Dauth, 1075 Desormier. Réunions, 3e et 4e mercredis, salle Desormier, 1163 ave Mont-Royal Est, 8 hrs p.m.